068-226800019-20070907-04 93 07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11/09/2007

Publication: 14/09/2007

ural (1)

Pour le Président du Conseil Général par délégation

Ludovic LIONS

N° CP 493-7 Séance du **-7** SFP. 2007



## Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

## FONDS D'ACTION GÉRONTOLOGIQUE DEMANDE DE SUBVENTION EN FAVEUR DE 1'APA 68

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I 5e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général N°2005/I 1/01 du 9 décembre 2005 adoptant le Budget Primitif 2006,
- VU le rapport du Président du Conseil Général.

## APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde à l'APA 68 une subvention de 6 000 € pour l'organisation du séminaire « Inégalités Sociales, précarité et vieillissement » le 27 septembre 2007,
- Précise que ce montant sera prélevé sur le fonds d'action gérontologique chapitre 65, nature 6574, fonction 53.

Pour le Président du Conseil Général du Pour le par délégals Le 1er Vice-Président

Rémy WITH

Adopté

.....voix contre .....abstentions